

LE PREFET

Privas, le 15 mars 2019

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département de l'Ardèche (en communication) à Monsieur le sous-préfet de Tournon, Monsieur le sous-préfet de Privas et Madame la sous-préfète de Largentière

OBJET : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

La loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars "Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc".

Dans le cadre de cette Journée nationale, je vous informe qu'une cérémonie départementale du souvenir est organisée au Pouzin, le mardi 19 mars 2019 à 10h30 devant le Mémorial dédié aux soldats ardéchois morts en Afrique du Nord entre 1952 et 1962.

Je vous invite à vous associer à cet hommage en organisant devant le Monument aux Morts de votre commune une cérémonie.

Lors de cette journée, <u>les bâtiments publics devront être pavoisés aux couleurs nationales.</u> Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Françoise SOULIMAN

X



19 mars 2019

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

Se souvenir, se recueillir, rendre hommage, faire mémoire! Tel est le sens de la journée nationale du 19 mars. Telles sont les raisons pour lesquelles les Français se rassemblent aujourd'hui.

Nous nous souvenons de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ; de la souffrance ; des drames qui ont endeuillé de part et d'autre la Méditerranée.

Nous nous recueillons en mémoire des victimes militaires. Ils étaient appelés et rappelés du contingent, militaires de carrière, forces de l'ordre, de métropole ou d'Afrique du Nord. Ils étaient aussi membres des forces supplétives et assimilés. 25 000 sont morts pour la France, 70 000 ont été blessés. Tous ont fait leur devoir avec courage et dévouement.

Nous nous recueillons également en mémoire des victimes civiles : hommes, femmes et familles, de toutes origines et de toutes confessions.

Le 19 mars 1962, c'est la fin tant attendue des combats. C'est la promesse d'un retour dans leurs foyers pour des milliers de soldats français. Près de deux millions d'appelés et de rappelés ont servi en Afrique du Nord, pendant 18, 28 ou 30 mois. Etudiants, jeunes cadres, ouvriers, paysans, employés, ils venaient de toutes les strates de la société française.

Aucun d'entre eux n'a oublié. Ceux qui en sont revenus sont souvent restés marqués par ce qu'ils ont vu, par ce qu'ils ont vécu, par la spirale dramatique de la guerre d'Algérie.

Le 19 mars 1962, l'indépendance d'un pays se préparait.

Au soulagement des uns fait écho la détresse des autres. La violence se transforme mais frappe encore. Des drames se nouent, des représailles éclatent.

La déchirure se concrétise pour des familles entières. Elles quittent leur terre natale - une terre aimée - pour refaire leur vie dans un pays que, pour la plupart, elles ne connaissaient pas.

Ces événements ont profondément bouleversé notre pays et notre société. Nous en sommes les héritiers aujourd'hui.

Certes, la mémoire de la guerre d'Algérie est plurielle et complexe. Certes, elle est parfois encore brûlante. Mais, elle est une part de notre identité commune. En la considérant avec vérité, nous y trouverons des leçons d'espérance ainsi que des appels à la paix et à la tolérance.

Voilà pourquoi il est essentiel que nous continuions à apporter à nos enfants, aux jeunes générations, des clefs de compréhension.

Voilà pourquoi il faut continuer, inlassablement, à témoigner, à expliquer, à faire savoir.

Voilà pourquoi nous nous réunissons aujourd'hui.